

Des nouvelles de l'île d'Irlande
16 juillet 2021

J'espère que vous, vos équipes et vos familles vous portez bien pendant cette période d'incertitude pour l'industrie du tourisme et des voyages à travers le monde. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous confirmer qu'à partir du 19 juillet, l'Irlande accueillera les visiteurs de l'Union européenne titulaires du certificat COVID numérique de l'UE.

Avant d'arriver en Irlande, les visiteurs de l'UE devront remplir un [formulaire de localisation des passagers](#) dans lequel ils pourront indiquer avec quels éléments ils voyagent :

- une preuve de vaccination
- une preuve de guérison du COVID-19 au cours des 6 derniers mois
- une preuve de test RT-PCR négatif effectué dans les 72 heures précédant l'arrivée.

Le certificat numérique COVID de l'UE peut être utilisé comme preuve de l'un des éléments ci-dessus. Le [Passenger Locator Form](#) sera vérifié avant le départ pour l'Irlande par le transporteur concerné et il pourra être demandé aux visiteurs de fournir le certificat indiqué sur leur formulaire. À l'arrivée en Irlande, des contrôles ponctuels seront effectués sur les certificats COVID numériques, ou, le cas échéant, les autres preuves de vaccination et les tests RT-PCR négatifs. Malheureusement, l'introduction de ces contrôles supplémentaires est susceptible de perturber les voyages et d'occasionner des retards. Il est donc conseillé aux visiteurs de prévoir du temps supplémentaire avant leur départ et leur arrivée.

À partir du 19 juillet, les enfants âgés de 12 à 17 ans devront présenter un test RT-PCR négatif pour voyager en Irlande, même s'ils sont accompagnés d'adultes entièrement vaccinés ou guéris. Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas besoin de passer un test RT-PCR avant de se rendre en Irlande. Si d'autres changements venaient à intervenir, nous vous en tiendrions informés. Vous pouvez également consulter le [site web du gouvernement irlandais](#) pour obtenir les dernières informations.

Il est important de noter que seules les personnes entièrement vaccinées ou disposant d'une preuve de guérison du COVID-19 au cours des 6 derniers mois pourront se rendre en intérieur dans les bars et restaurants pendant leur séjour en Irlande. Cette disposition devrait s'appliquer à partir du 26 juillet et le certificat numérique COVID de l'UE pourra être utilisé comme preuve. Les personnes séjournant dans des hôtels pourront néanmoins profiter des espaces communs intérieurs de leur hébergement.

L'Irlande du Nord applique un système de classification des pays en trois catégories (vert, rouge et orange) et les mesures mises en place dépendront des pays d'origine ou de transit des visiteurs. Vous trouverez de plus amples informations sur le [site web du gouvernement d'Irlande du Nord](#).

L'industrie du tourisme de toute l'île d'Irlande est impatiente d'accueillir vos clients et mettra tout en place pour qu'ils apprécient leur visite. La santé et la sécurité de tous nos visiteurs restent notre priorité et nous veillerons à ce qu'ils soient protégés, tout en leur réservant un chaleureux accueil irlandais et une expérience de vacances exceptionnelle.

Nous savons et comprenons la très grande difficulté que l'incertitude cause à votre activité et nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour vous aider et vous tenir informés de toute nouvelle mesure. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser à l'équipe française du Tourisme Irlandais, qui se fera un plaisir de vous aider et de vous fournir des réponses dans la mesure du possible.

Merci beaucoup pour votre soutien continu au Tourisme Irlandais et à l'industrie du tourisme sur l'île d'Irlande. Nous sommes impatients de retravailler avec vous dans les mois et les années à venir.

Meilleures salutations,



Niall Gibbons
Chief Executive
Tourism Ireland